

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **Atelier d'architecture Rüfenacht S. à r.l. en liquidation, Morges***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 19.11.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: **15.01.2005***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Pierre-André Noz, Vers-chez-Porchet, 1082 Corcelles-le-Jorat*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Etude de Me Pierre Liénard, Notaire  
1630 Bulle 1

(02600372)